

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **EURONEXT BRUSSELS**

Forme juridique : Société anonyme

Adresse : Rue du Marquis

N° : 1

Boîte : 1

Code postal : 1000

Commune : Bruxelles

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0242.100.122

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

20-05-2021

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en **EURO** approuvés par l'assemblée générale du **27-04-2023**

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2022

au

31-12-2022

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2021

au

31-12-2021

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-cap 6.1, C-cap 6.2.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.4, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.1, C-cap 6.3.2, C-cap 6.3.4, C-cap 6.4.1, C-cap 6.4.2, C-cap 6.5.1, C-cap 6.5.2, C-cap 6.8, C-cap 6.17, C-cap 6.18.1, C-cap 6.18.2, C-cap 6.20, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

ROEGIERS Damien

Rue du Marquis 1 1
1000 Bruxelles-Ville
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-07-28

Fin de mandat : 2024-04-25

Administrateur

COPPENS Rika

F. Timmermanslaan 6
8670 Koksijde
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-04-20

Fin de mandat : 2026-04-30

Administrateur

VAN DESSEL Vincent

De Wielingen 16 A73
8300 Knokke-Heist
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-04-02

Fin de mandat : 2024-04-25

Administrateur délégué

EY REVISEURS D'ENTREPRISES SRL (B00160)

0446334711
De Kleetlaan 2
1831 Diegem
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-04-02

Fin de mandat : 2023-04-27

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

HUBIN Jean-François

De Kleetlaan 2
1831 Diegem
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
BST REVISEURS D'ENTREPRISES - BEDRIJFSREVISOREN SRL 0444708673 Avenue Louise 240 16 1050 Ixelles BELGIQUE	B00158	B

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>306.796</u>	<u>331.999</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	213.991	251.004
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	32.877	33.834
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	180.532	207.805
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	582	9.365
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	92.804	80.995
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	92.804	80.995
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	92.804	80.995

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>87.371.643</u>	<u>87.989.222</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	87.233.504	87.947.058
Créances commerciales		40	4.041.742	2.480.787
Autres créances		41	83.191.762	85.466.271
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58		
Comptes de régularisation	6.6	490/1	138.139	42.164
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	87.678.439	88.321.221

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport				
Capital		10/15	<u>70.009.033</u>	<u>69.889.348</u>
Capital souscrit		10/11	59.019.171	59.019.171
Capital non appelé		10	56.060.256	56.060.256
En dehors du capital		100	56.060.256	56.060.256
Primes d'émission		101		
Autres		11	2.958.915	2.958.915
		1100/10	2.958.915	2.958.915
		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	9.958.638	9.958.638
Réserves indisponibles		130/1	5.606.026	5.606.026
Réserve légale		130	5.606.026	5.606.026
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132	4.352.612	4.352.612
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	1.031.225	911.540
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>825.786</u>	<u>835.333</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	825.786	835.333
Pensions et obligations similaires		160	825.786	835.333
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	16.843.619	17.596.539
Dettes à plus d'un an	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	16.571.751	17.282.085
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	2.541.914	2.199.083
Fournisseurs		440/4	2.541.914	2.199.083
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	1.029.837	1.083.002
Impôts		450/3	223.912	186.720
Rémunérations et charges sociales		454/9	805.925	896.283
Autres dettes		47/48	13.000.000	14.000.000
Comptes de régularisation	6.9	492/3	271.869	314.454
TOTAL DU PASSIF		10/49	87.678.439	88.321.221

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	31.927.823	32.717.956
Chiffre d'affaires	6.10	70	30.767.575	31.412.424
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	1.160.248	1.305.532
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	14.723.959	14.051.052
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609		
Services et biens divers		61	7.909.781	6.627.873
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10 62	3.894.344	4.568.056
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	59.702	45.835
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 631/4	31.620	-13.893
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8	-9.547	-61.946
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	2.838.058	2.885.127
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	17.203.864	18.666.904

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	349.152	107.129
Produits financiers récurrents		75	349.152	76.424
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	335.223	76.042
Autres produits financiers	6.11	752/9	13.929	382
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		30.705
Charges financières		65/66B	13.482	22.677
Charges financières récurrentes	6.11	65	13.482	22.677
Charges des dettes		650	3.062	178
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	10.420	22.499
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	17.539.533	18.751.356
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77	4.419.848	4.704.829
Impôts		670/3	4.421.827	4.708.081
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	1.979	3.251
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	13.119.685	14.046.527
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	13.119.685	14.046.527

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	14.031.225	14.911.540
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	13.119.685	14.046.527
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	911.540	865.013
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
sur l'apport	791		
sur les réserves	792		
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) (14)	1.031.225	911.540
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7	13.000.000	14.000.000
Rémunération de l'apport	694	13.000.000	14.000.000
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	983
8022		
8032		
(+)/(-) 8042		
8052	983	
8122P	XXXXXXXXXX	983
8072		
8082		
8092		
8102		
(+)/(-) 8112		
8122	983	
211		

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	252.990
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	12.528	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183	8.783	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	274.301	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXX	219.156
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	22.268	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	241.424	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	32.877	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	XXXXXXXXXX	460.433
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	10.162	
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	470.595	
Plus-values au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	37.435	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	290.062	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	180.532	

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXX	9.365

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8166		
8176		
8186	-8.783	
8196	582	

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Plus-values au terme de l'exercice**

8256P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8216		
8226		
8236		
8246		

Plus-values au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8256		
8326P	XXXXXXXXXX	

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8276		
8286		
8296		
8306		
8316		

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8326		
------	--	--

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(27)	582	
------	-----	--

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
	XXXXXXXXXX	
8393P		
8363		
8373		
(+)/(-) 8383		
8393		
	XXXXXXXXXX	
8453P		
8413		
8423		
8433		
(+)/(-) 8443		
8453		
	XXXXXXXXXX	
8523P		
8473		
8483		
8493		
8503		
(+)/(-) 8513		
8523		
	XXXXXXXXXX	
8553P		
(+)/(-) 8543		
8553		
(284)		
	XXXXXXXXXX	80.995
285/8P		
8583	11.809	
8593		
8603		
8613		
(+)/(-) 8623		
(+)/(-) 8633		
(285/8)	92.804	
8653		

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE****Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Frais généraux à reporter

Produits acquis

Exercice
126.874
11.265

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	
(100)	56.060.256	56.060.256

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions
 actions nominatives sans désignation de valeur nominale

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	56.060.256	671.235
8702	XXXXXXXXXX	671.235
8703	XXXXXXXXXX	

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition
 Nombre de parts
 Nombre de voix qui y sont attachées
 Ventilation par actionnaire
 Nombre de parts détenues par la société elle-même
 Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
EURONEXT NV PO BOX 19163 1000 GD AMSTERDAM PAYS-BAS	actions	671.235		100

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

Codes	Exercice
8801	
8811	
8821	
8831	
8841	
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
(42)	
8802	
8812	
8822	
8832	
8842	
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	
8912	
8803	
8813	
8823	
8833	
8843	
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	
8913	

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité

	Exercice	Exercice précédent
Listing	7.050.656	7.983.796
Cash	15.454.683	15.245.247
Derivates	450.711	608.425
Market data & indices	6.636.976	7.313.223
Post trade	130.282	261.734
Connectivity	1.044.266	

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

740

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture	9086	17	17
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	16,8	17,7
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	26.632	27.794
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	3.077.570	3.523.849
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	654.465	671.313
Primes patronales pour assurances extralégales	622	186.940	127.807
Autres frais de personnel	623	-32.179	209.141
Pensions de retraite et de survie	624	7.547	35.946

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635	-9.547	-61.946
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	37.500	28.380
Reprises	9113	5.880	42.273
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116	9.547	61.946
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	155.746	113.438
Autres	641/8	2.682.312	2.771.689
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour la société	617		

RÉSULTATS FINANCIERS**PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

Différences de change

Ecart de conversion devises

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES**Amortissement des frais d'émission d'emprunts****Intérêts portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

Autres

Ecart de conversion de devises

Différences de change

Frais bancaires

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
754		
	2.746	382
	11.184	
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654		
655		
		8.753
	7.852	10.564
	2.568	3.181

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76		<u>30.705</u>
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
	(76B)		30.705
Produits financiers non récurrents	761		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	7621		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7631		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	769		30.705
Autres produits financiers non récurrents	66		
CHARGES NON RÉCURRENTES	(66A)		
Charges d'exploitation non récurrentes	660		
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	(+)/(-) 6620		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	6630		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	664/7		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	(-) 6690		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(66B)		
Charges financières non récurrentes	661		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	(+)/(-) 6621		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	6631		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	668		
Autres charges financières non récurrentes	(-) 6691		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration			

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Dépenses non admises

Codes	Exercice
9134	4.421.827
9135	4.500.000
9136	78.173
9137	
9138	
9139	
9140	
	147.776

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives

Latences passives
Ventilation des latences passives
Autres réserves immunisées

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	4.352.612
	4.352.612

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)
Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	109.003	42.228
9146	1.383.564	1.412.163
9147	941.838	893.442
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS****Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société**

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS**Description succincte**

1) Le montant théorique estimé au 31 décembre 2022 à verser aux anciens agents de change s'élève à EUR 818.624.

Ce montant a été calculé sur la base d'un taux d'actualisation de 2%, en tenant compte des tables de mortalité.

Rappel des conditions d'octroi :

avoir cessé ses activités en tant qu'intermédiaire financier,

être âgé d'au moins 60 ans et avoir 25 ans d'ancienneté et être en vie.

2) Le montant de la provision de pension complémentaire pour les anciens membres du personnel au

31 décembre 2022 s'élève à EUR 7.162

Mesures prises pour en couvrir la charge**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME****Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées**

Bases et méthodes de cette estimation

Provisions anciens agents de change + provision anciens membres du personnel

Calcul actuariel appliqué en fonction de la règle IAS 19

(Se référer au point 1.3.2 Passif du rapport de gestion).

Codes	Exercice
9220	825.786

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Exercice

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION
ENTREPRISES LIÉES
Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs
Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)		
(280)		
9271		
9281		
9291	86.415.494	87.362.040
9301		
9311	86.415.494	87.362.040
9321		
9331		
9341		
9351	15.269.329	16.092.916
9361		
9371	15.269.329	16.092.916
9381		
9391		
9401		
9421		
9431	272.928	76.042
9441		
9461	3.062	178
9471		
9481		
9491		

ENTREPRISES ASSOCIÉES**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs**AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise ici

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	55.826
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

RÈGLES D'ÉVALUATION

Vous trouverez les règles d'évaluation dans la partie informations complémentaires et rapports.

Résumé des règles d'évaluation**A. ACTIF**

Les frais d'établissement sont normalement pris en charge par le compte de résultats de l'exercice au cours duquel ils ont été exposés.
Pour des montants importants et pour autant que ce soit économiquement fondé, ces charges pourront être étalées sur plusieurs exercices.
Les immobilisations incorporelles, dont l'utilisation est limitée dans le temps, sont amorties à raison de 33 % l'an.
Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition ou à leur coût de revient ou à leur valeur d'apport.

Les amortissements sont pratiqués sur base de la méthode linéaire aux rythmes ci-après:

- * constructions: 3 % l'an;
- * aménagements immeubles: 6,66 % l'an;
- * matériel informatique: 33 % l'an;
- * mobilier et matériel: 10 % l'an;
- * autre matériel: 10 % l'an.

Les actions et parts figurant sous la rubrique "immobilisations financières" sont portées dans les comptes à leur prix d'acquisition, comprenant les frais accessoires et compte tenu des montants éventuels restant à libérer et des corrections de valeur y afférentes.

À la fin de chaque exercice social, chaque titre fait l'objet d'une évaluation individuelle qui reflète de façon aussi satisfaisante que possible la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société concernée.
Lorsque cette évaluation fait apparaître une dépréciation par rapport à la valeur d'inventaire, les titres font l'objet d'une réduction de valeur égale à la partie durable de la moins-value observée. Une reprise de réduction de valeur est effectuée lorsqu'une plus-value durable est observée sur des titres qui auraient fait antérieurement l'objet d'une telle réduction.

Les créances à plus d'un an et à un an au plus sont enregistrées à leur valeur nominale et font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est, en tout ou en partie, incertain ou compromis.
Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice lorsque cette dernière valeur lui est inférieure.

Les titres de placement sont estimés à leur valeur d'acquisition ou au dernier cours de bourse de l'exercice si ce dernier est inférieur. Les autres placements de trésorerie et les valeurs disponibles sont estimés comme les créances à un an au plus.

Il est à noter que parmi les autres créances et cautionnements en numéraire, nous trouvons les montants alloués au personnel se trouvant dans les conditions d'octroi du plan de préretraite (early retirement plan).

Les comptes de régularisation, pour autant qu'ils soient d'une importance suffisante pour influencer de manière appréciable le résultat de l'exercice en cours, comportent les charges payées d'avance et les revenus acquis évalués sur base de conventions, contrats ou décomptes.

B. PASSIF

Les provisions pour gros entretiens, réparations et autres risques sont constituées à la clôture de chaque exercice.
Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

Les dettes à plus d'un an et à un an au plus sont comptabilisées à leur valeur nominale.

C. ACTIFS ET PASSIFS MONÉTAIRES EN DEVICES

Les actifs et passifs monétaires en devises sont réévalués au taux de change à la date de clôture. Tant les écarts de conversion positifs que négatifs sont enregistrés en résultats.

D. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les droits et engagements hors bilan sont mentionnés, par catégorie, pour la valeur nominale de l'engagement figurant au contrat ou à défaut pour leur valeur estimée. Les droits et engagements non susceptibles d'être quantifiés sont également mentionnés.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT ANNUEL/
RAPPORT DE GESTION

2022

EURONEXT BRUSSELS SA/NV



Handwritten marks: a large 'X' and the number '64' with a small horizontal line underneath.

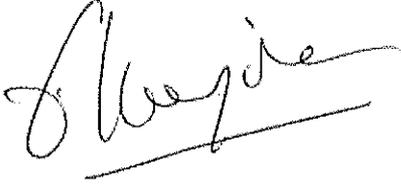
Sommaire



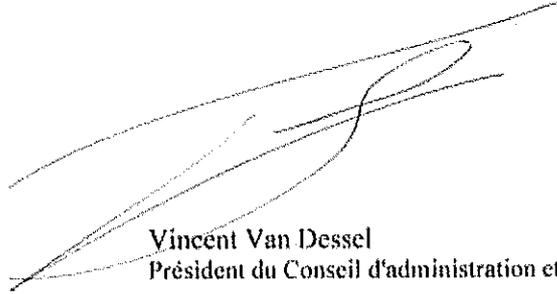
EURONEXT

	1
1. Le rapport de gestion des comptes sociaux 2022	4
1.1 Euronext Brussels - présentation générale	4
1.1.1 Mission	4
1.1.2 Organisation	5
1.1.3 Euronext Brussels Orientation Council	5
1.1.4 Faits marquants de l'année 2022	6
1.2 Le compte de résultats	11
1.2.1 Les produits d'exploitation	11
1.2.2 Les coûts des ventes et des prestations	16
1.2.3 Produits financiers et charges financières	17
1.3 L'analyse du bilan	19
1.3.1 Actif	19
1.3.2 Passif	19
1.4 L'affectation du résultat	20
1.5 Le bilan social	20
1.6 Les travaux particuliers du Commissaire	20
1.7 Les filiales et succursales	20
1.8 Les événements significatifs postérieurs à la clôture	20
1.9 Les instruments financiers	20
1.10 Les risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée	21
1.11 Comité d'audit	21
2. Comptes sociaux d'Euronext Brussels SA	22
3. Le rapport du Commissaire sur les comptes sociaux au 31 décembre 2022	22
4. Décharge aux administrateurs et au Commissaire	22

Pour le Conseil d'administration,
EURONEXT BRUSSELS S.A./N.V.



Damien Roegiers
Administrateur



Vincent Van Dessel
Président du Conseil d'administration et
Administrateur Délégué



Préambule: composition du Conseil d'administration

La société Euronext Brussels S.A./N.V. (ci-après « Euronext Brussels ») a connu la modification suivante dans la composition de son conseil d'administration en 2022 : l'assemblée générale du 20 avril 2022 a entériné la nomination de Rika Coppens comme membre du conseil d'administration, en remplacement de Luc Keuleneer.

Voici la composition du conseil d'administration à la date d'établissement de ce rapport:

Vincent Van Dessel, Président et Administrateur Délégué
Rika Coppens, Administratrice (non-exécutive)
Damien Roegiers, Administrateur (exécutif)

Il est à noter que, conformément à l'article 7:85 du CSA (Code des sociétés et des associations), les statuts de la société prévoient en leur article 14 que le conseil d'administration doit être composé de trois administrateurs au moins. L'article 15 des statuts de la société précise que le Président doit être choisi en son sein.

1. Le rapport de gestion des comptes sociaux 2022

1.1 Euronext Brussels - présentation générale

1.1.1 Mission

Euronext Brussels a pour mission d'aider les entrepreneurs et les dirigeants d'entreprises à concrétiser leurs ambitions :

- En offrant des opportunités de financement indépendantes.
- En les reliant au plus grand réseau d'investisseurs internationaux professionnels et de particuliers (plus de 97% des volumes sur la bourse de Bruxelles sont générés par des intermédiaires étrangers).
- En organisant des marchés efficaces, transparents et sécurisés.

Euronext Brussels bénéficie d'un écosystème unique en son genre composé de banques, d'avocats, d'auditeurs, d'agences de communication et de listing sponsors qui sont en mesure d'aider les entreprises qui souhaitent se lancer en bourse et collecter des fonds. Le marché belge est non seulement reconnu internationalement pour sa franchise dans les secteurs de la biotech et de l'immobilier, mais il offre également des solutions de financement, de la visibilité et de la crédibilité à plus de 100 entreprises de tous les secteurs et de toutes les tailles. Toutes les sociétés cotées sur Euronext Brussels bénéficient également du pool de liquidité et du vaste réseau paneuropéen du groupe Euronext.

Les entreprises technologiques belges qui envisagent de se coter en bourse dans un délai de trois ans peuvent bénéficier du programme TechShare, un programme éducatif préparatoire à l'entrée en bourse, conçu pour familiariser les entreprises avec les marchés des capitaux.

Les investisseurs privés ne peuvent pas négocier directement en Bourse. Ils doivent passer par une banque, un courtier ou un gestionnaire de fortune agréé pour exécuter leurs ordres sur la plate-forme de négociation d'Euronext. Euronext met à la disposition des investisseurs la liste des intermédiaires financiers accrédités.

1.1.2 Organisation

Un grand nombre de départements et d'activités du groupe Euronext sont centralisés. Il en est par exemple ainsi de la surveillance des marchés et de l'informatique. L'équipe d'Euronext Brussels est davantage axée sur des missions locales ou de proximité:

- La relation avec nos clients : intermédiaires financiers et sociétés cotées
- les services de conseil aux entreprises (analyse de l'actionnariat, conseils en stratégie ESG, études diverses liées à la cotation en bourse).
- le contact avec l'écosystème financier belge (régulateurs, monde politique, avocats, corporate finance, associations et fédérations professionnelles...)
- les aspects juridiques et réglementaires propres à la Belgique,
- le marketing, la communication, les événements, les réseaux sociaux,
- les fonctions de support.

C'est aussi à Bruxelles qu'est basée l'équipe chargée, pour le compte du groupe Euronext, des relations avec les institutions européennes.

Au 31 décembre 2022, 14 collaborateurs étaient ainsi basés à Bruxelles, assistés par une équipe de quelques stagiaires et VIE (volontariat international en entreprise).

1.1.3 Euronext Brussels Orientation Council

L'Orientation Council d'Euronext Brussels a été mis en place dès la création d'Euronext, avec pour mission d'agir comme "sounding board" pour le management d'Euronext Brussels et d'aider Euronext Brussels dans son objectif de servir efficacement le marché belge.

Il contribue à identifier des besoins et des projets, et/ou émet des avis et recommandations sur les projets d'Euronext et leur impact sur le marché belge. Il porte également une attention particulière à la capacité d'Euronext Brussels de continuer à jouer son rôle de marché réglementé de référence pour la Belgique.

La composition de l'Orientation Council reflète les diverses composantes du paysage financier belge et est définie comme suit :

- tous les représentants belges des organes décisionnels du groupe Euronext;
- représentants des banques de réseau belges;
- représentants des entreprises d'investissement belges (banques privées, sociétés de bourse, gestionnaires de fortune...);
- représentants de sociétés belges cotées sur les marchés d'Euronext Brussels;
- représentants des autres acteurs du secteur financier belge (associations professionnelles : ABIP/BVPI, Assuralia, VFB, ...).

Chaque réunion de l'Orientation Council est l'occasion de passer en revue les projets et initiatives d'Euronext et d'en débattre. Des orateurs externes sont également régulièrement invités pour aborder des problématiques spécifiques.

Ci-dessous la liste des membres de l'Orientation Council au 31 décembre 2022 :

Luc Bertrand, président	Ackermans & van Haaren
Ellen Aelvoet	fNG
Brigitte Bocqué	PensioPlus
Eric Bosman	VFB
Françoise Chombar	Melexis
Rika Coppens	Euronext Supervisory Board
Paul Cornet de Wavs-Ruart	AB Inbev
Stefaan De Clerck	Proximus
Hans De Cuyper	Assuralia / Ageas
Dirk Gyselinck	Belfius
Monique Levs	Dierickx Levs
Virginie Martens	BNP Paribas Fortis
Lieve Mostrey	Euroclear
Jacques Peters	Puilaetco Dewaay Bank Luxembourg
Alain Schockert	Degroof Petercam
Frederik Vandepitte	KBC Securities
Vincent Van Dessel	CEO Euronext Brussels

1.1.4 Faits marquants de l'année 2022

L'année 2022 a été marquée par:

Au niveau du groupe Euronext

Lancement de Tech Leaders, un segment dédié à renforcer la visibilité et l'attractivité des entreprises technologiques cotées innovantes et à forte croissance auprès des investisseurs internationaux. Le segment Tech Leaders est composé d'entreprises répondant à un ensemble de critères financiers et non financiers qui les distinguent en termes de capitalisation boursière, de free-float et de profil de croissance. L'initiative comprend une offre complète de services de pré-IPO pour soutenir les futures cotations des entreprises technologiques à forte croissance, en s'appuyant sur TechShare, le programme de pré-IPO d'Euronext. Euronext propose notamment une formation et un accompagnement des dirigeants, des services de conseil et un accès aux investisseurs, afin de préparer les entreprises technologiques privées à leur éventuelle future introduction en bourse.

Migration du Data Centre: Euronext avait annoncé en avril 2021 la décision stratégique de migrer son Core Data Center de Basildon, au Royaume-Uni, à Bergame, en Italie. Cette migration est une réponse à de multiples facteurs, notamment la dynamique créée par le Brexit et une forte logique de localisation du Core Data Centre du Groupe dans un pays de l'Union européenne où Euronext exerce une activité importante. Cela permet à Euronext de contrôler entièrement et de gérer directement son infrastructure informatique de base (ces activités étaient auparavant externalisées). Cela permet également de générer des revenus de co-location (installation des serveurs des membres d'Euronext dans notre Core Data Centre pour diminuer la latence). Le nouveau Core Data Centre est alimenté à 100 % par des sources d'énergie renouvelables (hydro-électriques et photovoltaïques) et les clients d'Euronext verront donc leur propre empreinte carbone réduite.

Euronext Securities - CSDR compliance : Euronext Securities Oslo s'est vu accorder par le régulateur norvégien la licence pour exercer ses activités dans le cadre du règlement relatif aux dépositaires centraux de titres (CSDR). Euronext a donc obtenu avec succès les licences CSDR pour ses quatre CSDs (Copenhague, Milan, Porto et Oslo). Ceci ouvre la voie à la stratégie d'Euronext visant à pan-européaniser et à développer Euronext Securities.

Guerre en Ukraine : Euronext ne possède aucune entité en Russie, au Belarus ou en Ukraine et le Groupe a une activité limitée avec des clients et/ou des entités basés dans ces pays. De même, le

Groupe n'a pas de fournisseurs importants liés à la Russie, au Belarus ou à l'Ukraine. L'impact de la crise sur le soutien aux entreprises et aux fournisseurs est limité. Le Groupe suit de près l'évolution de la situation et évalue le risque de façon continue en fonction de la situation.

Avancées sur l'engagement ESG d'Euronext

- Lancement des indices CAC 40 ESG, AEX ESG, OBX ESG et MIB ESG pour répondre aux besoins de la communauté financière en matière d'investissement durable. Ces indices reprennent les sociétés qui montrent les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). En lançant cette nouvelle série d'indices ESG, Euronext répond à la demande croissante d'outils d'investissement durable de la part des investisseurs et du marché en général. Le lancement d'un indice BEL ESG a été réalisé en mars 2023.
- La pertinence de la franchise d'indices ESG d'Euronext a été reconnue par Finance for Tomorrow, qui a identifié Euronext comme un contributeur majeur à la protection de la biodiversité grâce à ses solutions d'indices de biodiversité, comme l'indice Euronext ESG Biodiversity Screened World.
- Introduction d'un nouveau compartiment pour les obligations ESG des entreprises ayant des objectifs climatiques ambitieux et alignés sur l'objectif de limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5°C. Il y a aujourd'hui plus de 1400 obligations ESG listées sur Euronext.
- Les fonds ESG listés sur Euronext sont désormais accessibles aux investisseurs via une plateforme de négociation pour les fonds d'investissement ouverts. Elle permet aux investisseurs d'accéder à une large gamme de fonds ESG disponibles auprès de gestionnaires d'actifs de premier plan au sein d'une infrastructure de négociation sûre et sécurisée.
- Dans le cadre de son engagement ESG, Euronext reconnaît l'impact que peut avoir le groupe sur ses partenaires et sur la société en général. Euronext est donc devenu un membre fondateur de Sustainable Trading, un réseau de membres à but non lucratif qui vise à favoriser la transition ESG sur les marchés financiers.
- Par ailleurs, Euronext a publié le "Guide Euronext pour le reporting ESG - Objectif 1,5°C". Ce guide vise à aider les entreprises à s'engager dans des politiques d'atténuation du changement climatique, avec le soutien des investisseurs.
- Euronext s'est également associée à Climate Fresk pour former ses employés à travers des ateliers sur le climat, visant à développer la prise de conscience et la capacité d'agir au niveau individuel et de l'entreprise.

Annnonce des objectifs climatiques d'Euronext en accord avec SBTi (Science Based Targets initiative).

Le 21 juin 2022, Euronext a annoncé ses objectifs climatiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre en conformité avec l'Accord de Paris. Ces objectifs s'inscrivent dans l'engagement "Fit for 1.5°" d'Euronext. L'engagement ESG d'Euronext est un pilier essentiel du plan stratégique "Growth for Impact 2024" d'Euronext, annoncé en novembre 2021. L'application de la méthodologie SBTi aux émissions d'Euronext conduit à la formulation des objectifs suivants :

- Objectif de réduction des émissions opérationnelles - D'ici 2030, Euronext réduira ses émissions de gaz à effet de serre (scope 1 et 2) de 70 % par rapport à 2020 ; - D'ici 2030, Euronext réduira ses émissions scope 3 liées aux déplacements d'au moins 46,2 % par rapport à 2019.
- Objectif d'engagement par rapport aux fournisseurs - D'ici 2027, les fournisseurs d'Euronext, qui représentent 67 % des émissions de gaz à effet de serre d'Euronext provenant de biens et de services achetés, devront fixer des objectifs concernant leurs émissions de scope 1 et 2. Il s'agit d'objectifs de réduction ou de contraction des émissions qui ne peuvent être atteints par l'achat de crédits de compensation.

- Euronext a défini les mesures suivantes pour atteindre ses objectifs :
 - Les émissions de scope 1 seront réduites par la consolidation et l'amélioration de l'efficacité énergétique du portefeuille de bâtiments, les investissements dans l'efficacité énergétique, la mise hors service des chaudières à gaz et la décarbonisation de la flotte de véhicules ;
 - Les émissions de scope 2 seront réduites par l'évolution progressive des bureaux et des data centres vers des énergies renouvelables (notamment le nouveau Core Data Centre alimenté à 100 % par des sources d'énergie renouvelables et autoproduit de l'énergie grâce à des panneaux solaires et à ses propres centrales hydroélectriques) ;
 - Les émissions liées aux déplacements seront réduites par la mise en œuvre d'un programme de déplacements durables ;
 - Euronext impliquera directement ses principaux fournisseurs à travers un " Code de conduite des fournisseurs d'Euronext", qui contiendra des dispositions relatives à la protection de l'environnement, aux droits de l'homme, à la diversité et à l'inclusion ;
 - Euronext impliquera son personnel par le biais d'ateliers sur le climat, organisés en partenariat avec Climate Fresk, qui visent à développer la sensibilisation et la capacité à agir en gardant à l'esprit les impacts environnementaux, tant au niveau individuel qu'au niveau de l'entreprise.

Partenariat stratégique avec Spafid : Euronext Securities Milan a repris les activités liées aux assemblées générales et au registre des actionnaires. Cette acquisition constitue une étape importante dans le développement de services locaux à valeur ajoutée pour les émetteurs et dans la réalisation de l'ambition d'Euronext Securities de faire converger les services aux émetteurs sur tous ses sites (Danemark, Norvège, Portugal et Italie). Euronext Securities fournit déjà des services similaires au Danemark et en Norvège, et cette acquisition marque une étape importante du plan stratégique " Growth for Impact 2024 " d'Euronext, qui vise à pan-européaniser et à faire évoluer Euronext Securities, et plus particulièrement à développer des services à valeur ajoutée pour les institutions financières et les émetteurs sur tous ses sites.

Annnonce de la migration des activités de clearing vers Euronext Clearing en 2023.

Cette annonce importante s'inscrit dans la stratégie d'Euronext de reprendre le contrôle sur ses activités de clearing, actuellement effectuées par LCH, une clearing house appartenant au groupe London Stock Exchange. Euronext Clearing est l'actuelle chambre de compensation du-groupe Borsa Italiana, qui est membre d'Euronext. Cette évolution concernera aussi bien les marchés cash que les marchés dérivés. La mise en œuvre aura lieu sur 2023/2024.

Au niveau d'Euronext Brussels

Listing

- 2 nouvelles cotations (listings) sur Euronext Brussels : Mazaro, DEME
- Plusieurs augmentations de capital importantes (Argenx : 738 m€; Elia : 645 m€; VGP 415 m€). Au total, il y a eu 23 opérations secondaires pour un total de € 4,2 milliards.
- Nouvelle édition du programme Techshare, destiné à la formation des sociétés technologiques envisageant une introduction en bourse et désireuses de mieux connaître les implications d'une telle démarche. 8 sociétés ont participé au programme 2022.
- Création de Tech Leaders : 8 sociétés belges font partie de ce nouveau segment destiné à renforcer la visibilité et l'attractivité des entreprises technologiques cotées innovantes et à forte croissance auprès des investisseurs internationaux

ESG

Plusieurs initiatives ont été prises au niveau ESG en Belgique :

- Volontariat
 - o Participation au World Clean-Up day (une quinzaine de volontaires ont nettoyé des quartiers du centre de Bruxelles)
 - o Participation au Blue Challenge (5 mentors issus d'Euronext Brussels ont accompagné des mini-entreprises scolaires)
- Formation
 - o Formation des employés à la fresque du climat, pour développer la prise de conscience et la capacité d'agir au niveau individuel et de l'entreprise.
 - o Organisation de 2 webinars pour les jeunes qui participent au "Blue Challenge" : un webinar sur les bases de la finance et un webinar sur l'économie bleue.
- Evénements
 - o Bell Ceremony et table ronde avec « Women in Finance ».
 - o Bell Ceremony pour l'équipe "Beco" ayant remporté la finale belge du Blue Challenge.
 - o Bell Ceremony pour l'émission d'un Sustainable Bond par Cofinimmo

Education financière

Plusieurs employés d'Euronext Brussels ont contribué à des initiatives en matière de formation financière, à l'université ou dans des écoles secondaires.

Plusieurs passages ont eu lieu sur la chaîne de télévision LN24 (environ tous les 15 jours) pour présenter différents thèmes liés aux marchés financiers et à la cotation en bourse.

Par ailleurs, Euronext Brussels est en partenariat avec A Seat At The Table (ASATT), une organisation qui propose des programmes de mentoring et d'entrepreneuriat à des jeunes talents.

Corporate services

- La société Company Webcast, filiale à 100% d'Euronext et spécialisée dans les solutions de webcasting, est leader du marché au niveau des entreprises cotées chez Euronext.
- Bon départ pour notre solution de « Whistleblowing » IntegrityLog, avec de nouveaux clients et un fort intérêt en Belgique, qui est en train de transposer la directive européenne sur le Whistleblowing. Euronext a notamment signé un partenariat avec le secrétariat social Acerta pour accélérer la diffusion de ces solutions.
- iBabs, notre plateforme de gestion des réunions de conseil d'administration, a encore renforcé sa base de clients en Belgique.
- Solide performance de nos solutions IR Advisory, avec beaucoup de sociétés cotées parmi les clients et un intérêt croissant pour les services d'analyse de l'actionnariat.
- Au total, 125 clients en Belgique utilisent au moins une de ces solutions. Parmi ces clients, on retrouve 60% des entreprises du BEL20.

Marchés cash & dérivés

- En juillet 2022, KBC est devenu Liquidity Provider sur les obligations cotées dans le segment XBRU.

- Le Belgian Summer Event de l'ICMA - le premier événement physique de l'ICMA en Belgique depuis le début de la pandémie de COVID - a eu lieu à Anvers en septembre, coparrainé par Euronext.
- Lancement de l'interface graphique Euronext Trader GUI (Graphical User Interface), offrant aux membres un accès facile aux marchés d'Euronext.
- Une recherche quantitative a démontré de meilleurs prix d'exécution passive sur les marchés primaires par rapport aux MTF. Cette recherche a été conclue en octobre 2022 et était basée sur des composants des quatre plus grands marchés d'actions au comptant d'Euronext : Belgique, France, Italie et Pays-Bas.
- Euronext Clearing a présenté son ambitieux projet de migration des activités de clearing. Euronext Brussels sera le premier marché d'Euronext à effectuer cette migration.

Communication & médias sociaux

Outre les événements liés aux thématiques ESG (cf. ci-dessus), Euronext a organisé, entre autres, les événements suivants :

- New Year Event 2022 - édition entièrement digitale
- Conférence à l'occasion du International Women's day
- Dîner BEL20
- Bell ceremony pour l'augmentation de capital d'Elia
- Conférence Life Science
- Deux événements avec les Secrétaires Généraux, en partenariat avec Spencer Stuart et Clifford Chance.
- Lancement de la nouvelle session de TechShare.

Dossiers juridiques et réglementaires

- Obtention par Euronext Brussels du statut de marché agréé (ROIE) auprès de la FCA (régulateur britannique).
- Publication du Vade Mecum des sociétés cotées.

Nouvelles réglementations applicables à Euronext et à son écosystème

- Publication d'une note explicative sur la rémunération des administrateurs non exécutifs et des membres du management exécutif par la Commission Corporate Governance
- Publication d'un guide sur les règles de financement durable par la FSMA
- Publication d'un arrêté royal modifiant l'arrêté royal d'exécution du Code des sociétés et des associations en ce qui concerne l'acquisition et la cession de titres propres par les sociétés cotées et les sociétés dont les titres sont admis à la négociation sur un MTF
- Publication par la Commission Corporate Governance d'une note explicative visant à clarifier le concept d'administrateur indépendant
- Publication de la directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive)
- Publication de la directive améliorant l'équilibre entre les sexes parmi les administrateurs des sociétés cotées en bourse
- Publication du "EU Listing Act Package", qui vise à rendre les marchés de capitaux de l'UE plus attrayants en simplifiant les règles relatives à la cotation et aux abus de marché

1.2 Le compte de résultats

1.2.1 Les produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires global d'Euronext Brussels se compose principalement des revenus cash, dérivés, listing et market data.

□ Le chiffre d'affaires« marché Cash »

Le chiffre d'affaires relatif au marché cash belge est en hausse de 8,2% par rapport à celui de l'année 2021 et s'établit à € 16 498 949¹; ce chiffre inclut les commissions de négociation, les revenus liés au marché des ventes publiques (Expert Market) ainsi que les revenus issus des coûts de connexion des membres au marché et des revenus liés à la colocation (installation des serveurs des membres dans le Core Data Centre d'Euronext² pour réduire les temps de latence liés à l'envoi des ordres). (au lieu du data centre qui était précédemment opéré par un tiers)

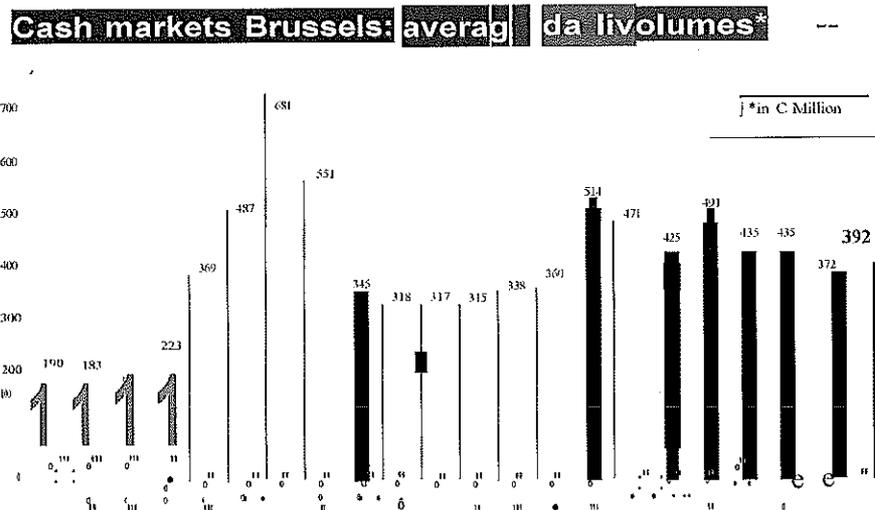
Le chiffre d'affaires du marché cash est corrigé par les montants payés aux intermédiaires ayant des contrats d'apporteur de liquidité sur certaines valeurs cotées.

La hausse du chiffre d'affaires s'explique essentiellement par l'apparition d'une nouvelle typologie de revenus liée à la colocation (cf. ci-dessus). Les revenus liés aux transactions proprement dites sont en hausse de 1,6% par rapport à 2021.

Le chiffre d'affaires du marché des ventes publiques (dénommé Expert Market depuis décembre 2014) est en baisse de 17,3% par rapport à 2021 et s'élève à € 122 447.

Les graphiques qui suivent illustrent la hausse des volumes traités et du nombre de transactions sur les marchés cash d'Euronext Brussels en 2022.

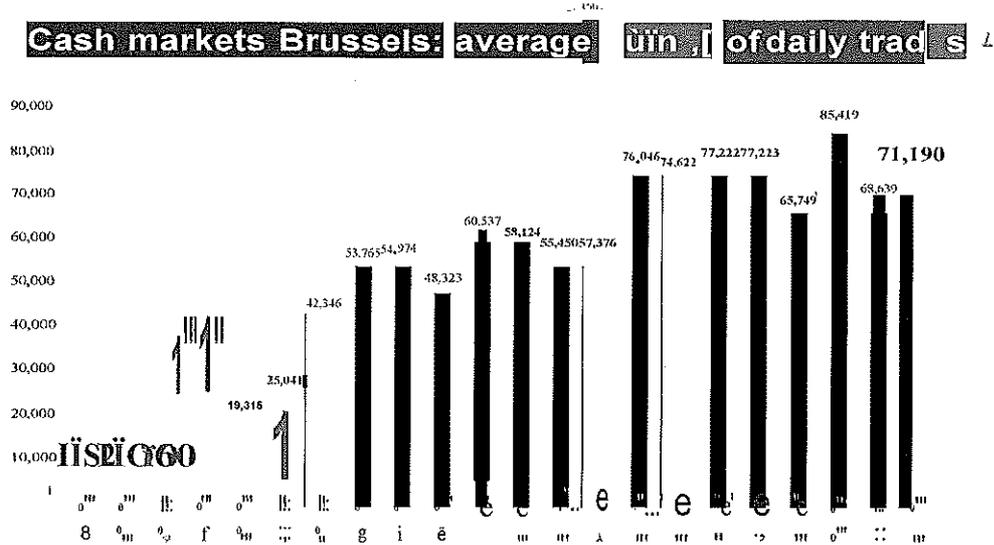
Marché cash : évolution des volumes moyens journaliers (en mio euro)



¹ Pour des raisons de lisibilité, les montants en€ dans ce document ne reprennent pas les décimales.

² au lieu du data centre qui était précédemment opéré par un tiers

Marché cash : évolution du nombre journalier moyen de transactions

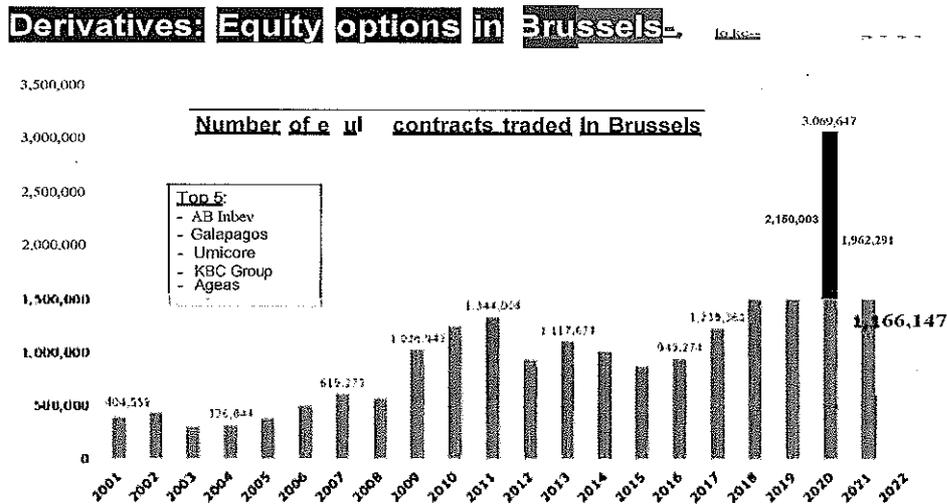


□ Le chiffre d'affaires « marché des dérivés »

Le chiffre d'affaires relatif au marché belge des produits dérivés est en baisse de 25,9% par rapport à 2021, et s'établit à € 450 711. Cette baisse résulte d'une moins grande volatilité sur les marchés en 2022, avec pour conséquence la baisse du nombre de contrats d'options.

En outre, un chiffre d'affaires supplémentaire de € 130 282 a été généré par la refacturation à la chambre de compensation LCH SA de commissions de clearing sur les opérations en produits dérivés, conformément au contrat signé en octobre 2013.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du nombre de contrats d'options sur actions traités sur Euronext Brussels.



□ Le chiffre d'affaires« Market Data»

Etant donné le caractère global des 'data vendors' (revendeurs d'informations financières), le chiffre d'affaires relatif au département "Market Data" est difficile à rattacher à une entité en particulier, contrairement aux autres types de revenus.

Par conséquent, il a été établi que le chiffre d'affaires Market Data se répartirait sur les différentes entités européennes du groupe Euronext au prorata du chiffre d'affaires réalisé sur les marchés cash et dérivés par les entités concernées au cours de l'année précédente (c'est-à-dire 2021 dans le cas présent).

La répartition de ces recettes entre les différents marchés d'Euronext a engendré pour Euronext Brussels un revenu de € 6 636 976 en baisse de 9,25% par rapport à 2021. Ce chiffre englobe notamment un montant de € 39 797 correspondant aux revenus liés à la commercialisation des indices belges (tels que le BEL20®). La baisse du chiffre d'affaires est en grande partie liée au fait que les revenus 'market data' sont désormais également partagés avec Borsa Italiana, suite à son entrée dans le groupe Euronext.

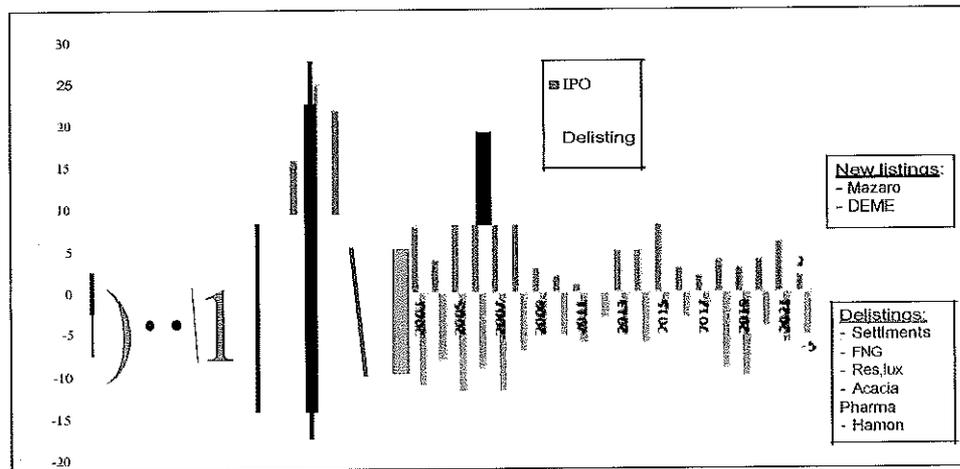
□ Le chiffre d'affaires« Listing»

Le chiffre d'affaires d' Euronext Brussels relatif au listing est en baisse de 1 1,7% par rapport à 2021, et s'élève à € 7 050 656 pour l'année 2022.

Cette baisse s'explique par le nombre moins important de listings en 2022 (2, contre 6 en 2021) et aussi par le nombre moins important d'opérations secondaires (€ 4,1 milliards levés en 2022 contre € 4,5 milliards en 2021), ceci en raison de conditions de marché moins favorables.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du nombre de listings et delistings:

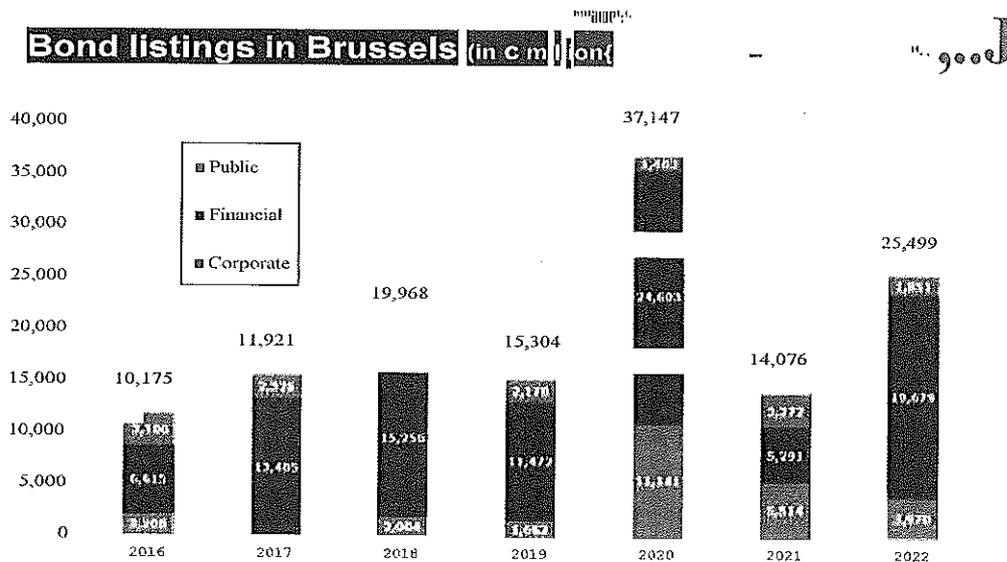
New listings vs delistings



Handwritten signature/initials

Au niveau des émissions obligataires, on constate une hausse de 81% des émissions par rapport à 2021.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du volume d'émissions obligataires sur Euronext Brussels (tous segments confondus), par type d'obligation (en millions d'euro).



□ Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation (€ 1 160 248) proviennent essentiellement:

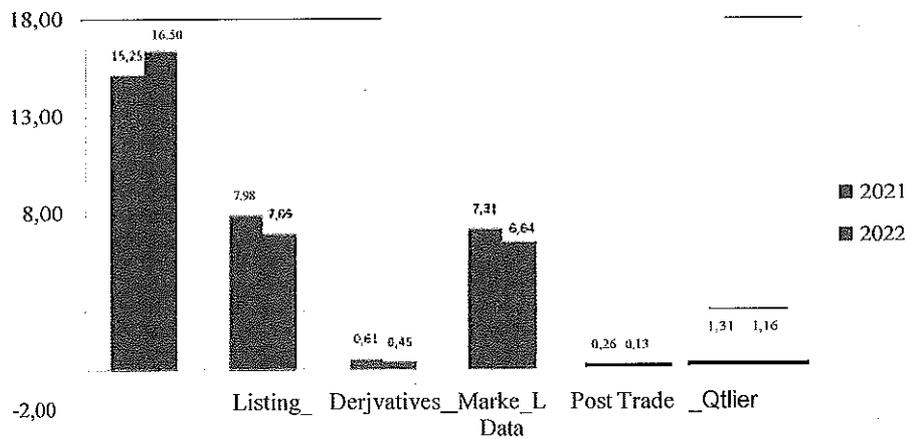
- Des refacturations avec la maison-mère Euronext NV (management fees). Il s'agit des services prestés par Euronext Brussels pour le compte du groupe Euronext et réciproquement, en vertu du ICSA (Intragroup Central Services Agreement signé au quatrième trimestre 2021 par le groupe Euronext et toutes ses filiales).
- des refacturations à la société Euronext Corporate Services BV à qui Euronext Brussels fournit quelques services (juridique, ressources humaines, mise à disposition de bureaux).
- du volet 'crédit' du montant relatif à l'exercice (vesting) d'un plan d'octroi d'actions. Cette écriture contrebalance une écriture identique au niveau des frais de personnel et qui a servi de base pour le calcul des charges sociales payées par la société sur ce montant

□ Synthèse des revenus

Les revenus 2022 s'établissent à un total de € 31 927 823, en baisse de 2,4% par rapport à 2021.

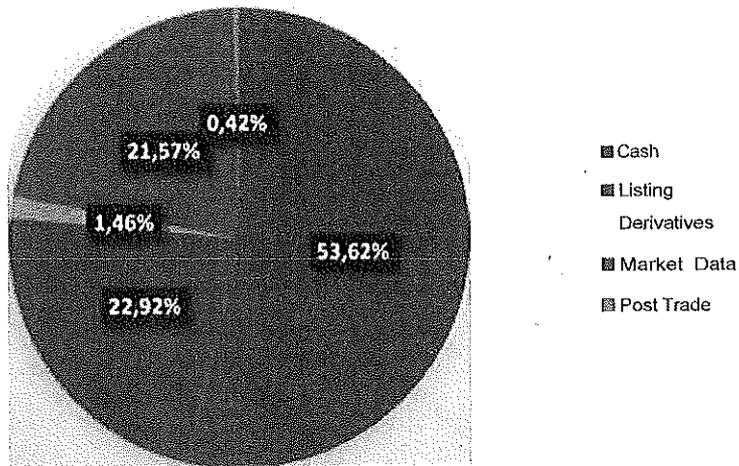
En voici la synthèse :

Revenus {en millions€}



Et voici la répartition du chiffre d'affaires par typologie de revenus (hors 'autre revenus d'exploitation'):

répartition du chiffre d'affaires



OK

1.2.2 Les coûts des ventes et des prestations

Dans leur ensemble, les coûts totalisent € 14 723 959, en hausse de 4,79 % par rapport à 2021.

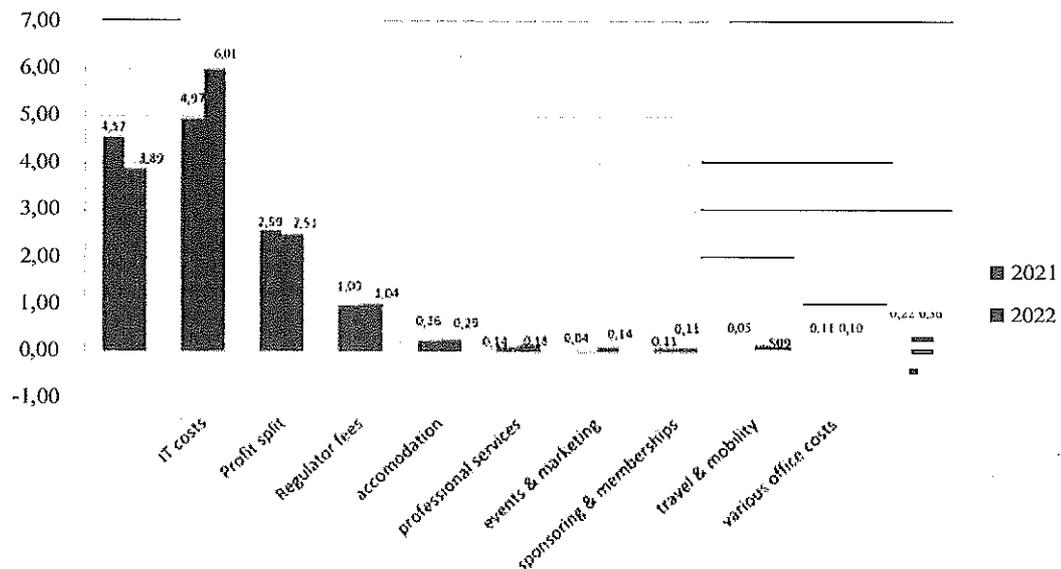
On peut notamment pointer les variations suivantes :

- IT : +21,13%. Ces coûts sont issus d'une répartition entre les filiales des frais informatiques du groupe Euronext.
- Personnel et pensions : -14,75%. Cette baisse s'explique essentiellement par les mouvements de personnel.
- Voyages: +200%. Cette hausse significative s'explique bien entendu par la reprise des voyages après deux années de COVID qui avaient drastiquement réduit les déplacements professionnels. Les montants restent malgré tout assez faibles et il est à noter qu'Euronext a mis en place une politique de 'budget CO2' pour ses différents départements.
- Evénements: +216%. Cette hausse traduit la reprise des événements 'physiques' en 2022, après deux années de COVID où les événements étaient quasi exclusivement virtuels, donc moins coûteux.
- En 2022, Euronext Brussels a contribué à hauteur de € 2 510 220 au *profit split* dont l'objet est de répartir les coûts et les profits sur l'ensemble des sociétés du groupe Euronext. Ce chiffre est en baisse de 3% par rapport à 2021 mais traduit malgré tout une bonne performance relative d'Euronext Brussels par rapport aux autres places du groupe.

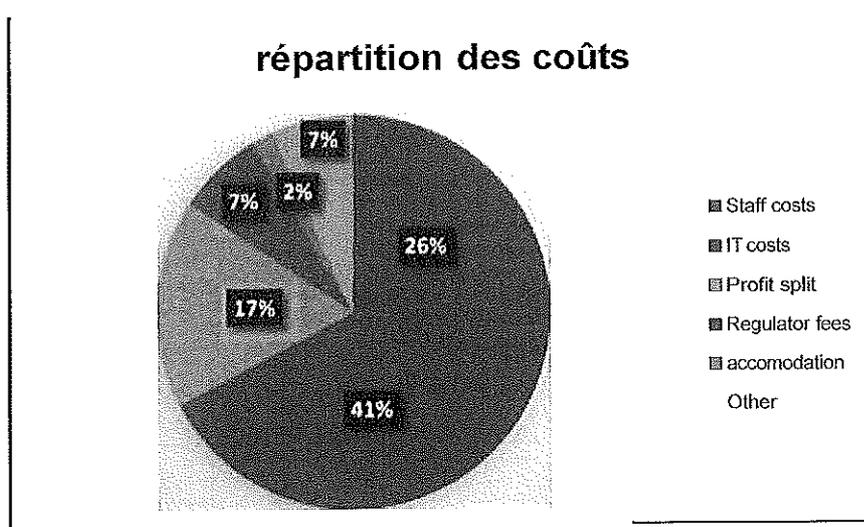
Dans les autres charges d'exploitation, on retrouve, outre les montants payés dans le cadre du *profit split* (cf. ci-dessus), la TVA non-déductible, les taxes relatives aux bureaux d'Euronext Brussels et la prise en pertes et en profits de créances douteuses.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des principales dépenses par rapport à 2021

Dépenses (en millions€)



Le graphique ci-dessous donne la répartition des principaux coûts :



1.2.3 Produits financiers et charges financières

Pour 2022, les produits financiers totalisent € 349 152, en hausse de 226% par rapport à 2021. Cette hausse s'explique surtout par l'augmentation des taux d'intérêt par rapport à 2021.

Les produits financiers reprennent les revenus liés aux placements de trésorerie et à la perception des revenus financiers générés par les créances intra-groupes détenues par la société. Euronext Brussels a en effet prêté € 60 millions à sa maison mère Euronext NV en mars 2015.

Les charges financières, pour € 13 483 correspondent à :

- des opérations de change
- des frais bancaires

Compte de résultats (m€)

	2022	2021
Produits d'exploitation	31.93	32.72
Chiffre d'affaires	30.77	31.41
Autres	1.16	1.31
Produits d'exploitation non-récurrents	0	0
Coût des ventes et des prestations	14.72	14.05
Services et biens divers	7.91	6.62
Rémunérations, charges sociales et pensions	3.89	4.56
Amortissements et réduction de valeur sur immobilisations	0.06	0.04
Réductions de valeur sur stock, commandes et créances	0.03	-0.01
Provisions pour risques et charges	-0.01	-0.06
Autres charges d'exploitation	2.84	2.88
Charges d'exploitation non récurrentes	0.00	0.00
Résultat d'exploitation	17,20	18,67
Produits financiers	0.35	0.1
Charges financières	0.01	0.02
Résultat de l'exercice avant impôts	17.54	18.75
Impôts sur résultat	4.42	4.70
Résultat de l'exercice	13.12	14.05
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	0.91	0.87
Résultat à affecter	14.03	14.91
Affectation du résultat		
Rémunération du capital	13.00	14.00
Bénéfice à reporter	1.03	0.91

1.3 L'analyse du bilan

1.3.1 Actif

On note d'abord la baisse attendue des immobilisations corporelles (essentiellement liées à l'amortissement des travaux d'aménagement effectués dans le bâtiment d'Euronext Brussels, dans lequel la société a emménagé en mai 2015).

Les cautionnements en numéraire sont inchangés et reprennent le montant relatif à la garantie locative liée au contrat de bail d'Euronext Brussels dans le bâtiment « Marquis ».

Les actifs circulants du bilan sont en légère baisse de 0,7% par rapport à fin 2021 :

- Les créances commerciales à moins d'un an s'élèvent à € 4 041 742, en hausse de 63% par rapport à 2021.
- ▶ Les autres créances à moins d'un an, pour € 83 191 762, comprennent le prêt de € 60 000 000 consenti à Euronext NV en mars 2015 ainsi que le solde du compte détenu par Euronext Brussels auprès de la trésorerie centrale du groupe.

1.3.2 Passif

Inchangé depuis 2007, le capital souscrit s'élève à € 56 060 256 au terme de l'exercice 2022.

Les provisions pour risques et charges, estimées de façon actuarielle en fonction de la règle JAS 19, s'élèvent à € 825 787.

Celles-ci comprennent :

- Les provisions pour les pensions d'anciens membres du personnel (« statut 1943 ») pour un montant de € 7 163 ;
- Les provisions pour les allocations tenant lieu de pension pour les anciens agents de change³ répondant aux conditions⁴ d'octroi de ladite allocation. La provision s'élève à € 818 624 ;

La société n'a pas de dettes financières.

Les dettes commerciales s'élèvent à € 2 541 913 (en hausse de 15,6% par rapport à 2021) et comprennent principalement les dettes non encore échues envers les fournisseurs, ainsi que des factures diverses à recevoir en fin d'exercice.

Les dettes fiscales et salariales s'établissent à € 1 029 837 et comprennent, d'une part, le montant des taxes estimées restant à payer et, d'autre part, la prime de fin d'année et les charges sociales non encore échues.

³ Le titre d'agent de change a été supprimé par la loi du 5 décembre 2017 mais les 4 conditions précisées à la note de bas de page n°3 continueront à s'appliquer.

⁴ Depuis 1991, la S.B.V.M., aujourd'hui devenue Euronext Brussels, paie aux agents de change démissionnaires une allocation tenant lieu de pension dont le montant est fixé à 50% des montants qu'ils ont versé à l'ancienne Caisse de garantie jusqu'en 1990, pour autant qu'ils répondent à toutes les conditions d'octroi de cette allocation, à savoir:

- avoir atteint l'âge de 60 ans au moment où l'on arrête ses activités d'intermédiaire financier
- avoir au moins 25 ans d'ancienneté dans la profession
- avoir cessé ses activités en tant qu'intermédiaire financier
- être en vie.

Les autres dettes reprennent le dividende de € 13 000 000, qui sera versé en 2023 par Euronext Brussels à sa société mère Euronext NV, sur base des résultats de 2022 et suite à l'affectation proposée au point 1.4. ci-dessous.

1.4 L'affectation du résultat

Sur base des comptes arrêtés au 31 décembre 2022, la réserve légale ayant déjà été portée à 10% du capital souscrit, le bénéfice distribuable d'Euronext Brussels de l'exercice 2022 s'établit à € 13 119 685.

Le conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de distribuer à la maison mère Euronext NV un dividende de € 13 000 000.

Le nouveau bénéfice à reporter s'établit donc dorénavant à € 1 031 225.

1.5 Le bilan social

Les tableaux détaillant les mouvements du personnel sont repris dans le bilan social (document en annexe aux comptes sociaux).

1.6 Les travaux particuliers du Commissaire

Hormis la mission de contrôle des comptes statutaires, aucune autre mission portant sur des travaux particuliers n'a été confiée au Commissaire au cours de l'exercice.

1.7 Les filiales et succursales

La société ne possède pas de filiales, ni en Belgique, ni à l'étranger.

La société ne dispose pas de succursales, ni en Belgique, ni à l'étranger.

1.8 Les événements significatifs postérieurs à la clôture

L'indice BEL ESG (cf. p7) a été lancé le 15 février 2023.

Les incidents survenus avec la banque Credit Suisse et la Silicon Valley Bank ont occasionné des turbulences sur les marchés financiers mais les annonces de reprise de ces banques, respectivement par UBS et First Citizens Bank, ont fait retrouver un certain calme.

Enfin, le 21 février 2023, le groupe Euronext a annoncé que Benoît van den Hove, actuellement Head of Listing chez Euronext Brussels, remplacerait Vincent Van Dessel comme CEO d' Euronext Brussels à parti du 1er juillet 2023. Vincent Van Dessel partira à la retraite le 30 novembre 2023 et restera, jusqu'à cette date, président du conseil d'administration d'Euronext Brussels. La nomination de Benoît van den Hove doit encore être confirmée par la FSMA.

1.9 Les instruments financiers

La société n'utilise pas d'instruments dérivés.

1.10 Les risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine continue à susciter des incertitudes dans plusieurs domaines :

- des conditions de marché peu favorables à l'arrivée en bourse de nouvelles sociétés
- menaces au niveau de la cybersécurité, avec l'observation d'activités visant des entreprises occidentales. Cette situation a conduit le groupe Euronext à mettre en place plusieurs mesures pour atténuer l'impact potentiel associé à cette menace. Euronext mène notamment des exercices de crise de cybersécurité pour tester et améliorer nos capacités de réponse aux cybercises.
- La crise énergétique et ses répercussions sur le pouvoir d'achat

Alors que la concurrence sur les marchés 'cash' n'est pas nouvelle, Euronext a été confrontée ces dernières années à une pression accrue sur les prix et les parts de marché dans la négociation d'options sur actions, en particulier de la part de nouveaux entrants sur le marché qui ont des structures tarifaires nettement plus basses que celles d'Euronext et une structure de coûts plus réduite et alignée sur leur offre de services plus restreinte. Cependant, Euronext reste le plus grand pool de liquidités en Europe, avec une part de marché sur ses marchés d'actions au comptant de 66,6 % en moyenne en 2022.

Euronext Brussels continue à apporter une attention particulière au marché des PME, notre souci étant de préserver la liquidité et l'attractivité de ces marchés, notamment en évitant l'introduction de taxes qui compromettraient ces deux aspects. Nous plaçons donc pour la suppression de la TOB sur les transactions en SME ainsi que pour la réduction du précompte mobilier pour ces valeurs.

Le projet de réforme fiscale du gouvernement suscite des inquiétudes (par exemple le doublement de la taxe sur les compte-titres). Il est également urgent de prendre des mesures destinées à éviter que des sociétés importantes déplacent leur siège ou leur place de cotation vers d'autres pays à cause de la situation fiscale en Belgique.

Pour le reste, nous n'avons pas connaissance d'autres risques importants non couverts par une provision ou une réduction de valeur pouvant modifier de façon significative la situation bilantaire et les résultats de la société.

1.11 Comité d'audit

La société n'a pas de comité d'audit et ne doit pas en constituer. Il n'est par conséquent pas nécessaire de justifier l'indépendance et la compétence en matière de comptabilité et d'audit d'au moins un membre du comité d'audit.

2. Comptes sociaux d'Euronext Brussels SA

Les comptes sociaux d'Euronext Brussels SA/ NV sont présentés en annexe à ce document.

Les comptes consolidés d'Euronext NV sont disponibles sur simple demande.

3. Le rapport du Commissaire sur les comptes sociaux au 31 décembre 2022

Voir en annexe.

4. Décharge aux administrateurs et au Commissaire

Le Conseil d'administration demande à l'Assemblée générale de bien vouloir approuver les termes du présent rapport et de donner décharge aux administrateurs ainsi qu'au Commissaire pour l'exécution de leur mandat.



RAPPORT DES COMMISSAIRES



Building a better
working world

EY Bedrijfsrevisoren
EY Réviseurs d'Entreprises
De Kleetlaan 2
B-1831 Diegem

Tel: +32 (0)2 774 91 11
ey.com

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Euronext Brussels sa pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

Dans le cadre du contrôle légal des Comptes Annuels de la société Euronext Brussels sa (« la Société »), nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 2 avril 2020, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat vient à échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Annuels au 31 décembre 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Annuels durant 6 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Annuels de Euronext Brussels sa, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 87.678.439 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 13.119.685.

A notre avis, les Comptes Annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ("ISA's")) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les ISA's approuvées par l' International Auditing and Assurance Standards Board ("IAASB") et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la

section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Annuels en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi que du contrôle interne que l'organe d'administration estime nécessaire à l'établissement de Comptes Annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Building a better
working world

Rapport du commissaire du 6 avril 2023 sur les Comptes Annuels de Euronext Brussels sa pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (suite)

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels, l'organe d'administration est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISA's permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des Comptes Annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des Comptes Annuels ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISA's, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- ▶ l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- ▶ l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations fournies par l'organe d'administration les concernant;
- ▶ conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;

- évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Annuels, et apprécier si ces Comptes Annuels reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge (Révisée) complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA's) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion, ainsi que le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Annuels et ce rapport de gestion a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8 du Code des sociétés et des associations, traite tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par le Code des sociétés et des associations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations qui ont fait l'objet d'honoraires.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.



Building a better
working world

**Rapport du commissaire du 6 avril 2023 sur les Comptes Annuels
de Euronext Brussels sa pour l'exercice clos
le 31 décembre 2022 (suite)**

- ▶ Nous n'avons pas connaissance d'autre opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations qui devrait être mentionnée dans notre rapport.

Bruxelles, le 6 avril 2023

EY Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par

jean-francois
hubin

Digitally signed by jean-francois
hubin
DN: cn=jean-francois hubin, email
=jean-francois.hubin@be.ey.com
Date: 2023.04.06 09:58:39 +0200

Jean-François Hubin *
Partner

* Agissant au nom d'une SRL

23JFH0216

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

200

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL****Au cours de l'exercice****Nombre moyen de travailleurs**

Temps plein

1001 16,5

Temps partiel

1002 0,4

Total en équivalents temps plein (ETP)

1003 16,8 13,8 3

Nombre d'heures effectivement prestées

Temps plein

1011 26.084

Temps partiel

1012 547

Total

1013 26.631 22.059 4.572

Frais de personnel

Temps plein

1021

Temps partiel

1022

Total

1023 3.886.797 3.219.513 667.284

Montant des avantages accordés en sus du salaire

1033

Au cours de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs en ETP

1003 17,7 14,7 3

Nombre d'heures effectivement prestées

1013 27.794 23.443 4.351

Frais de personnel

1023 4.532.110 3.822.610 709.500

Montant des avantages accordés en sus du salaire

1033

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	16	1	16,8
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	16	1	16,8
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	14		14
de niveau primaire	1200	13		13
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203	1		1
Femmes	121	2	1	2,8
de niveau primaire	1210	2	1	2,8
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	16	1	16,8
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	6		6
210	6		6
211			
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	6		6
310	6		6
311			
312			
313			
340			
341			
342			
343	6		6
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	3	5811	
5802	49	5812	
5803	9.632	5813	
58031	8.653	58131	
58032	980	58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	